

## PERMIS AM

**Correspondant à la catégorie AM du permis de conduire, pour conduire un scooter de moins de 50 cm<sup>3</sup>, le futur conducteur doit au minimum :**

- avoir 14 ans révolus,
- soit aussi de disposer d'une autre catégorie de permis autre que le AM ou d'un titre équivalent délivré par un État membre de l'Union Européenne ou de l'Espace Économique Européen

l'ASSR1 ou ASSR2, 8 heures de formation avec un moniteur de moto-école se déroulant sur une journée ou deux demi-journées.

## LA FORMATION

**Vous aurez à apprendre :**

- 1/ Les équipements et leurs rôles.
- 2/ La découverte des éléments du scooter, ainsi que les vérifications techniques nécessaire à l'utilisation et l'entretien de celui-ci.
- 3/ La maîtrise du scooter hors circulation.
- 4/ La maîtrise du scooter en circulation.
- 5/ Sensibilisation aux risques.

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Avec le permis AM, anciennement BSR (Brevet de Sécurité Routière), vous pouvez conduire dès 14 ans un cyclomoteur en toute sécurité.

Le lieu de rendez-vous est fixé à l'Auto École G. Hilaire.

Après la phase théorique , quelques exercices de plateau vous attendront sur la piste privée de l'auto école. À l'issue de ces exercices vous partirez en circulation en Agglomération et Hors Agglomération .

### **Une formation en 3 temps**

La formation, d'une durée minimale de 8h, se déroule en 3 temps :

- 3 heures de formation théoriques
- 4 heures de formation pratique en circulation
- 1 heure de rencontre avec les parents

### **Pas d'examen !**

- A l'issue de la formation, une attestation de suivi vous est remise. Elle vous permettra d'obtenir le permis AM délivré par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés ( ANTS )

## ENJEUX DE LA FORMATION

**Cette formation vise à diminuer de manière significative l'accidentologie des adolescents en deux-roues.**

Les jeunes de 15 à 24 ans représentent presque 25% des tués et plus de 33% des blessés graves alors que ce groupe ne correspond qu'à 15% de la population .

Les jeunes sont un enjeu pour la sécurité routière.

Les modes de déplacement évoluent avec l'âge. L'enfant est chaque jour plus autonome dans sa mobilité.

Dans le même temps, la prise de risque liée aux déplacements augmente et doit être maîtrisée.

- Connaître et comprendre les règles du code de la route
- Adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement
- Réfléchir au comportement et à la place que chacun occupe dans la circulation
- Se familiariser avec ce type de véhicule
- Maîtriser son véhicule
- Gérer l'environnement de conduite et ses dangers

### **Apprenez à conduire une voiture dès 14 ans avec votre permis AM**

Une formation au permis AM quadricycle pour apprendre à conduire en toute sécurité un quadricycle léger à moteur ne dépassant pas 50 cm<sup>3</sup>, plus communément appelé «voiture sans permis » ou «voiturette».

La formation permis AM option cyclomoteur vous permet également d'accéder à la conduite d'un quadricycle, mais pour plus de sécurité, nous vous conseillons de passer le permis AM option quadricycle.

### **Équipements obligatoires en formation**

- Un casque homologué munis de bandes rétro-réfléchissantes
- Des gants possédant la marquage NF ou CE
- un blouson ou une veste à manches longues munis d'équipements rétro-réfléchissants
- Un pantalon ou une combinaison et de chaussures montantes